

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES
en vertu de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 17 mai 2017, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe**

Dossier n° : D08-02-17/A-00102
Propriétaire(s) : Brian et Larisa Djuric
Emplacement : 1981, promenade Prince of Wales
Quartier : 9 - Knoxdale-Merivale
Description officielle : partie du lot 4, plan enr. 404
Zonage : R1E
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Les propriétaires ont présenté une demande d'autorisation (D08-01-17/B-00102) qui, si elle est approuvée, aura comme effet de créer deux parcelles distinctes. La parcelle qui sera occupée par la maison isolée existante ne sera conforme aux exigences du Règlement de zonage, selon les plans déposés auprès du Comité. Le garage isolé existant sera démoli.

DISPENSE REQUISE :

Pour aller de l'avant, les propriétaires demandent au Comité d'accorder une dérogation mineure au Règlement de zonage en vue de permettre la réduction de la largeur du lot à 6,10 mètres, alors que le règlement exige une largeur de lot d'au moins 19,5 mètres.

LA DEMANDE indique que la propriété fait actuellement l'objet de la demande d'autorisation précitée en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.